

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MUKURRA STANISLA

COMPTABILITE

auc  
(4)

page  
(25)

MUKULIRA Stanislas  
 Cpte n° 4672/16 BCR  
 B.P. 229  
 KIGALI.-



ENDOSSE A L'ORDRE DE LA BANQUE COMMERCIALE DU RWANDA  
 ET PAYABLE EXCLUSIVEMENT ENTRE SES MAINS AU COMPTE N°  
4672/16 OUVERT EN DES LIVRES, SUIVANT LES TERMES  
 DES ARTICLES 21 A 23 DU DECRET DU 12 JANVIER 1980 RELATIF  
 AU GAGE FONDS DE COMMERCE, A L'ESCOMPTE ET AU GAGE DE  
 LA FACTURE COMMERCIALE

FACTURE N° 2/88

Le Gouvernement Rwandais, Ministère des Travaux Publics et de l'Energie doit à l'Entreprise MUKULIRA Stanislas, la somme de "Deux cent quarante sept mille quarante quatre francs rwandais (247.044 FRW) pour avoir effectué les travaux de réfection et de renouvellement de peinture des maisons officielles de Kibungo, suivant la lettre de commande n° II.03.031/5988 du 28 avril 1987 et le devis y relatif dont les photocopies en annexe et détail ci-dessous :

N°	Désignation	Unité	Quantité	P.Unitaire	P.Total
<u>1 Intercommunal le n° 2</u>					
1	Trottoir en ciment lissé et rigole	m <sup>2</sup>	26	1000	26.000 ✓
2	Porte à planchette	pc	1	9500	9.500 ✓
<u>2 Intercommunal le n° 4</u>					
1	Trottoir en ciment lissé et rigole	m <sup>2</sup>	25,76	1000	25.760 ✓
2	porte à planchettes	pc	2	9500	19.000 ✓
<u>3 Intercommunale n° 5</u>					
1	Trottoir en ciment lissé et rigole	m <sup>2</sup>	25,76	1000	25.760 ✓
2	porte extérieure en bois planchette	pc	2	9500	19.000 ✓
3	peinture latex sur plafond	m <sup>2</sup>	43,66	300	13.098 ✓
4	peinture émail	m <sup>2</sup>	16,52	190	3.139 ✓
<u>4 Intercommunale n° 6</u>					
	porte en bois à planchette	pc	2	9500	19.000 ✓




Pour réception conforme  
Kigali, le 

N°	Désignation	Unité	Quantité	P. Unitaire	P. Total
	5 Maison off. n° 1 <u>Avenue de l'Unité</u>				
1	Porte extérieure en bois	pc	1	10000	10000 ✓
2	Trottoir en ciment lissé et rigole	m2	25,92	1000	25920 ✓
3	peinture émail	m2	21,05	190	4000 ✓
	6 Maison off. n° 3 <u>Av. de la Liberté (occupée par le vétérinaire)</u>				
1	Trottoir en ciment lissé et rigole	m2	31,24	1000	31240 ✓
2	peinture latex sur plafond	m2	61,87	180	11137 ✓
3	peinture latex sur murs	m2	133,47	180	24025 ✓
4	peinture émail	m2	30,24	190	5746 ✓
	7 Maison Off. n° 2, <u>Av. de l'Unité</u>				
	Trottoir en ciment lissé + rigole	m2	12	1000	12000 ✓
	8 Maison Off. n° 4, <u>Av. de l'Unité (bâtiment principal)</u>				
	Trottoir en ciment lissé + rigole	m2	24,48	1000	24480 ✓
				total	308805 ✓

remboursement avance de 20% : - 61761 ✓  
 247044 ✓  
 Cautionnement de 5% : - 15440 ✓  
 Net à payer : 231604 ✓

Vu pour vérification, approbation, imputation à charge du ... 19.1.1.50.2.2.2.6  
 Inscrit sous poste ... 15.7. du .....  
 Kigali, le ..... 2.8. MARS. 1989 .....  
 Le gestionnaire des crédits  
 NDAHAYO Pasteur Niyubizi



Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de:  
 "DEUX CENT QUARANTE SEPT MILLE QUARANTE QUATRE FRANCS RWANDAIS"


OP 1202 du 24-7-89

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
 DES FINANCES  
 Kigali, le 10/06/1988

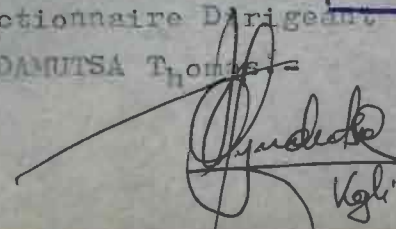
Fait à Kigali, le 10/06/88

Pour exécution conforme

MUKULIRA Stanislas  
 Entrepreneur



Le Fonctionnaire Dirigeant  
 MUYANDAMUTSA Thonie



Kigali, le 10/06/1988



MUKULIRA Stanislas  
 B.P. 229  
 Cpte 4672/16 BR  
 KIGALI.-

ENDOSSE PAR L'ORDRE DE LA BANQUE COMMERCIALE DU RWANDA  
 ET PAYABLE EXCLUSIVEMENT ENTRE SES MAINS AU COMPTEN N°  
 4.672/16... COUVERT EN SES LIVRES, SUIVANT LES TERMES  
 DES ARTICLES 21 A 23 DU DECRET DU 13 JANVIER 1920 RELATIF  
 AU GAGE FONDS DE COMMERCE, A L'ESCOMPTE ET AU GAGE DE  
 LA FACTURE COMMERCIALE



FACTURE N° 4/88

*[Handwritten signature]*

Le Gouvernement Rwandais, Ministère des Travaux Publics et de l'Energie, doit à l'Entreprise MUKULIRA Stanislas" la somme de TROIS CENT VINGT UN MILLE NEUF CENT CINQUANTE TROIS FRANCS RWANDAIS pour avoir effectué les travaux de réfection et de renouvellement de peinture des maisons officielles de Kibungo suivant la lettre de commande n° II.03.031/5988 du 28 avril 1987 et devis y relatif dont les photocopies en annexe et détail ci-dessous :

Désignation	Unité	Quantité	Prix Unit.	Prix total
1 Off. n° 3, Avenue de l'Indépendance				
1 Charpente en bois et couverture en tôles galvanisées BG 28	m2	147,84	1900	280.896
1 trottoir en ciment lissé + rigole	m2	51,64	1000	51.640
3 Peinture latex sur murs	m2	388,36	180	69.905
TOTAL				402.441

Inscrit sous poste ... du 28/3/89  
 Kigali, le ..2.3.MAI.1989  
 Le gestionnaire des crédits  
 NDAHAYO Patrice Nyandwa  
 remboursement avance de 20% = - 80.488  
 cautionnement de 5% = - 20.122  
 Net à payer = 301.831

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de "TROIS CENT VINGT UN MILLE NEUF CENT CINQUANTE TROIS FRANCS RWANDAIS" (321.953 FRW)

OP 1202 du 24-7-89

Kigali, le 25/7/1988

Pour exécution conforme:  
 Le Fonctionnaire dirigeant  
 MUNYANDAMUTSA Thomas

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
 DES FINANCES  
 Kigali, le 25/7/1988

MUKULIRA Stanislas.-

*[Handwritten signature]*  
 Kigali, le 25.7.1988

Pour réception  
 Kigali, le

R. LIBANJE  
 Directeur



MUKULIRA Stanislas  
 Cpte n° 4672/I6 BCR  
 B.P. 229  
 KIGALI -

3 MAI 1988



ENDOSSE A L'ORDRE DE LA BANQUE COMMERCIALE DU RWANDA  
 ET PAYABLE EXCLUSIVEMENT ENTRE SES MAINS AU COMPTE N°  
4672/I6..... OUVERT EN SES LIVRES, SUIVANT LES TERMES  
 DES ARTICLES 21 A 23 DU DECRET DU 12 JANVIER 1920 RELATIF  
 AU GAGE FONDS DE COMMERCE, A L'ESCOMPTE ET AU GAGE DE  
 LA FACTURE COMMERCIALE.

FACTURE N° 2/88

Le Gouvernement Rwandais, Ministère des Travaux Publics et de l'Energie doit à l'Entreprise MUKULIRA Stanislas, la somme de "Deux cent quarante sept mille quarante quatre francs rwandais (247.044 FRW) pour avoir effectué les travaux de réfection et de renouvellement de peinture des maisons officielles de Kibungo, suivant la lettre de commande n° II.0 03I/5988 du 28 avril 1987 et le devis y relatif dont les photocopies en annexe et détail ci-dessous :

N°	Désignation	Unité	Quantité	P.Uniteire	P.Total
<u>1 Intercommunale n° 2</u>					
1	Trottoir en ciment lissé e et rigole	m2	26	1000	26.000
2	Porte à planchette	pc	1	9500	9.500
<u>2 Intercommunale n° 4</u>					
1	Trottoir en ciment lissé et rigole	m2	25,76	1000	25.760
2	porte à planchettes	pc	2	9500	19.000
<u>3 Intercommunale n° 5</u>					
1	Trottoir en ciment lissé et rigole	m2	25,76	1000	25.760
2	porte extérieure en bois planchette	pc	2	9500	19.000
3	peinture latex sur plafond	m2	43,66	300	13.098
4	peinture émail	m2	16,52	190	3.139
<u>4 Intercommunale n° 6</u>					
	porte en bois à planchette	pc	2	9500	19.000

.../...

Handwritten signature and date: 4/5/88

Pour réception conforme  
Kigali. le

	Désignation	Unité	Quantité	P. Unitaire	P. Total
	<u>5 Maison off. n° 1</u> <u>Avenue de l'Unité</u>				
1	Porte extérieure en bois	pc	1	10000	10000
2	Trottoir en ciment lissé et rigole	m2	25,92	1000	25920
3	peinture émail	m2	21,05	190	4000
	<u>6 Maison off. n° 3</u> <u>Av. de la Liberté</u> <u>(occupée par le vétérinaire)</u>				
1	Trottoir en ciment lissé et rigole	m2	31,24	1000	31240
2	peinture latex sur plafond	m2	61,87	180	11137
3	peinture latex sur murs	m2	133,47	180	24025
4	peinture émail	m2	30,24	190	5746
	<u>7 Maison Off. n° 2,</u> <u>Av. de l'Unité</u>				
	Trottoir en ciment lissé + rigole	m2	12	1000	12000
	<u>8 Maison Off. n° 4,</u> <u>Av. de l'Unité</u> <u>(bâtiment principal)</u>				
	Trottoir en ciment lissé + rigole	m2	24,48	1000	24480
				total	308805

remboursement avance de 20% : - 61761

247044

Cautionnement de 5% :

- 15440

Net à payer :

231604

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de:  
"DEUX CENT QUARANTE SEPT MILLE QUARANTE QUATRE FRANCS RWANDAIS"

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

DES FINANCES

Kigali, le

16 MARS 1989

Fait à Kigali, le 10/06/88

MUKULIRA Stanislas

Entrepreneur

Pour exécution conforme

Le Fonctionnaire Dirigeant  
MUNYANDAMUTSA Thomas

Kigali, le 10/06/1988

Vu pour vérification, approbation, imputation à charge du ... 19.1.158.2.2.2.1586  
Inscrit sous poste ... 157... du ...  
Kigali, le ... 28 MARS 1989

Le gestionnaire des crédits  
NDAHAYO Pasteur Ngwan